

LE JACOBINISME...

*Jacobin: Nom donné aux partisans des idées démocratiques ardentes (Littré)
Partisan ardent de la démocratie (Larousse).*

Dans certains milieux particulièrement réactionnaires, il est devenu de bon ton de vitupérer le «jacobinisme» qui ne serait, selon ces pieux personnages, que l'expression d'un centralisme étatique exacerbé.

Et, c'est au nom du combat contre le jacobinisme, que l'ineffable Raffarin entreprend sa croisade pour une pseudo «décentralisation» qui n'est autre chose qu'une entreprise de destruction pure et simple des libertés démocratiques que les peuples, dans le cadre des états nations, ont conquises au prix d'une lutte séculaire.

Notons, au passage, qu'il serait, pour le moins étrange que les ardents défenseurs des institutions de la V^{ème} République et de l'Union Européenne se muent soudainement en adversaires résolus du centralisme étatique.

En réalité, Raffarin en fidèle adepte de la théologie de la subsidiarité, agit en fonction des exigences de l'Europe totalitaire et, bien naïfs seraient ceux qui s'imagineraient que l'état supranational, même baptisé «fédéral», serait plus démocratique et moins centralisateur que les états nationaux.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater avec quelle arrogance et en dehors de toute légitimité démocratique, les «commissaires» de Bruxelles donnent leurs ordres. Rien n'échappe à leur vigilante attention et le caractère liberticide des institutions de Bruxelles s'affirme un peu plus chaque jour au point que le Monde lui-même (la hiérarchie catholique faite journal) s'en inquiète!

C'est ainsi que, dans son édition du samedi 5 octobre et sous le titre: «*Bruxelles réfléchit à une directive restreignant la liberté de la presse*», on a pu lire les lignes suivantes:

«Ce n'est qu'un embryon de texte, même pas une vraie directive, mais il a déjà fait frémir les éditeurs de journaux, réunis le 30 septembre et le 1^{er} octobre par la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe pour discuter de l'amélioration de la liberté d'expression.

D'ici un à deux ans, les journalistes européens pourraient être obligés de connaître la législation en matière de diffamation de chacun des pays de l'Europe des 15 (et de bientôt 25) avant d'écrire la moindre ligne sur une personnalité politique qui n'habite pas dans le pays dans lequel le journal se trouve. Imaginons, par exemple, qu'un journaliste français soit poursuivi par les tribunaux portugais: il pourrait se retrouver, comme récemment l'un de ses confrères lusitanien de «l'Expresso», détenu en prison et interrogé de façon musclée pendant plusieurs heures pour «désobéissance» parce qu'il refuse de révéler ses sources».

Et, il ne s'agit là que d'un exemple pris parmi beaucoup d'autres.

Alors, qu'ils en soient conscients ou non, tous ceux qui collaborent aux institutions de Bruxelles participent à l'édification d'une société totalitaire.

L'histoire nous a appris qu'avec le totalitarisme aucun compromis n'est envisageable, et, pour reprendre le mot de Saint-Just: Ceux qui cherchent des accommodements avec le totalitarisme ne font que «*creuser leur propre tombeau*».

Alexandre HÉBERT.